

## COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Mobilisation des organismes communautaires : une réponse du gouvernement

**Mont-Laurier, 9 novembre 2015-** Cela aura pris trois jours après la mobilisation nationale pour que le gouvernement annonce le renouvellement des ententes avec le milieu communautaire. Tous les organismes financés par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) ayant respecté les modalités du protocole d'entente, verront leur financement renouvelé pour une période de 3 ans.

« Quel soulagement » souligne Stéphanie Giroux, directrice de la Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides (CDCHL), « l'incertitude du renouvellement du financement planait depuis plus d'une année et permettra, entre autres, à notre organisme de poursuivre ses activités » ajoute-t-elle.

Rappelons que la semaine dernière plusieurs activités spéciales mises en place par des organismes de chez nous visant à dénoncer les mesures d'austérités du gouvernement ont eu lieu. Il s'agissait d'une stratégie mobilisant à la fois membres, bénévoles et employés de plusieurs organismes communautaires. Ainsi, les participants de ceux-ci ont inscrit des éléments nécessaires à un filet social. Ces mots clés et images ont été joints à un réel filet lors du rassemble local. Notre filet social a ensuite été présenté par une délégation communautaire devant 400 personnes au rassemblement régional à Saint-Jérôme.

Ce mouvement en était un national puisque toutes les régions du Québec se sont mobilisées pour rappeler au gouvernement qu'en coupant dans les programmes sociaux se sont les conditions de vie et les droits des personnes vulnérables qui se détériorent. Les besoins de la population augmentent, le communautaire est très sollicité et les ressources manquent pour répondre à ces besoins. Ce contexte d'austérité effrite notre tissu social et fragilise le milieu communautaire.

Les efforts de mobilisation auront-ils porté fruit ? Oui pour le renouvellement du protocole de 3 ans par le SACAIS et non parce que le milieu communautaire aspire toujours à une société plus juste et espère obtenir des réponses satisfaisantes aux revendications suivantes :

- Le plein financement à la mission globale de tous les organismes d'actions communautaires
- L'indexation annuelle des subventions pour suivre l'augmentation des coûts de fonctionnement
- Le respect de l'autonomie des organismes communautaires et la reconnaissance de leur travail comme moteur du progrès social
- Un protocole de financement de 3 ans pour tous les organismes communautaires des différents ministères
- La fin des compressions budgétaires et un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux

Nous joindre

Téléphone : 819 623-4494  
Télécopieur : 819 499-3009  
stephanie.giroux@cdchl.org

Nous visiter

385, rue du Pont  
2<sup>e</sup> étage  
Mont-laurier (QC)

Nous écrire

Casier postal 42  
Mont-Laurier (QC)  
J9L 3G9



**Un regard humain sur la  
communauté**

Visitez le portail web communautaire au [www.cdchl.org](http://www.cdchl.org)

Rappelons que la CDCHL est un regroupement d'organismes communautaires multisectoriels qui favorisent la participation active du milieu communautaire et OBNL au développement de notre MRC. C'est d'ailleurs par l'amélioration des conditions de vie et l'appui au développement des potentiels humains et collectifs qu'intervient la CDCHL.